



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné que:

Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2026 le Conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement numéro 2026-007 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à retirer les usages de commerce et service régional (2.3) et l'industrie et commerce de gros (3c) et 3(e) dans la zone 7CO et de modifier la marge de recul avant dans la zone 2V.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 août 2026, à 9h30 à la salle de rencontre de l'hôtel de ville. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2026-007 peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Date de l'avis 2026-07-07


Stéphanie Gagnon, CPA
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Bau, adjointe greffe et mairie de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus aux endroits désignés par le Conseil soit à chacun des endroits suivants :

- babillard entrée bureau municipal
- site Web de la Municipalité

Donné à La Doré, ce 7 juillet 2026.


Josée Bau
Adjointe greffe et mairie